Charte de lôAmicale Gaulliste du Sénat

Adoptée lors du Conseil dôAdministration du 19 décembre 2017

LôAmicale Gaulliste du Sénat rassemble des Sénateurs en activité et dôanciens Sénateurs.
Si ses membres entendent perpétuer la mémoire du fondateur de la Vème République, ils se situent résolument dans lôaction et la réflexion pour apporter leurs contributions aux défis actuels de la France à la lumière des principes et valeurs qui ont inspiré le Général De Gaulle.

Ils se rassemblent et invitent au rassemblement autour de cinq fondamentaux.

1) La Souveraineté et lôindépendance

La France est un pays souverain et doit le rester pour répondre aux exigences de son histoire, aux aspirations de son peuple et aux défis de la mondialisation actuelle et future.

La Souveraineté émane de la Nation. Pour certains aspects bien déterminés, elle peut être partiellement déléguée à des Institutions internationales, quôelles soient européennes ou mondiales. Mais, en aucun cas, cette Souveraineté ne peut être aliénée définitivement.

Quels que soient lôintérêt et lôimportance des coopérations sectorielles, notamment en matière de Défense, la décision finale ne peut que relever des autorités nationales.

Cela implique une quadruple exigence :

- Promouvoir et défendre une Europe respectueuse des Nations
- Avoir une Politique Etrangère indépendante
- Disposer dôune Défense forte et autonome avec des capacités de dissuasion et dôintervention

- Maintenir et promouvoir des moyens de production nécessaires à notre indépendance économique

2) La liberté et lôEtat de droit.

Le Général de Gaulle a toujours défendu, dans un Etat de droit, les libertés fondamentales des Français et lôindépendance du pays face à toutes les agressions et menaces, tant internes quôexternes.

Son engagement du 18 Juin 1940 lôa conduit, avec lôaide de nos alliés, à la libération du territoire national et à la restauration de toutes les libertés publiques.

Il a confirmé son engagement en faveur de nos droits fondamentaux au cours des jours difficiles de 1958, 1960 et 1968.

La préservation des libertés est indissociable de celle des droits et des devoirs de chaque citoyen.

Pour ce faire, la France a besoin dôun Etat fort autour dôInstitutions solides, renforcé par une cohésion sociale et territoriale exemplaire et fondé sur une économie dynamique créatrice de richesses.

3) Les Institutions de la Vème République

Nos Institutions ont été approuvées par lôensemble du peuple de France qui a voté à 82% en faveur de la Constitution du 4 octobre 1958.

Bien que trop souvent modifié, ce texte fondateur fixe toujours le cadre de nos Institutions qui ont permis à la France de surmonter les nombreuses crises quôelle a traversées.

Nous sommes particulièrement attachés au respect de cette Constitution renforcée en 1962 par lôélection du Président de la République au suffrage universel qui est désormais lôélection clé de notre démocratie.

Nous affirmons que le Bicamérisme est constitutif de nos institutions car garant dôune représentation équilibrée et équitable de tous les territoires de la République et régulateur face au « collège purement politique » que constitue lôAssemblée Nationale, comme lôavait solennellement défini le Général De Gaulle dès 1946 dans le discours de Bayeux.

Les modes de scrutin doivent permettre de dégager des majorités stables et représentatives des territoires

4) Lõ Unité de la Nation

La France, notre Nation, est la rencontre dôun peuple, dôun territoire et de son histoire. Le Gaullisme place lôhomme au centre de toutes les décisions politiques.

Cette unité repose sur trois principes:

- La cohésion sociale

Elle est la garante de la pérennité de la nation.

A ce titre, le gaullisme porte une attention particulière à la famille **et à la jeunesse** qui conditionnent le renouvellement des générations, à lôéducation qui participe à la transmission des savoirs.

Nous adhérons au principe selon lequel chacun contribue à hauteur de ses moyens et reçoit à hauteur de ses besoins. Côest le sens des ordonnances de 1945. Lôimpôt nôa pas vocation à sanctionner la réussite mais à financer un projet partagé.

Nous ne saurions accepter aucun mouvement qui développerait ou renforcerait le communautarisme. Le respect de chaque communauté doit sôeffectuer au sein de la Nation selon les Lois de la République qui doivent être claires, équitables et justes et qui sôimposent à tous.

- La solidarité territoriale

Parce que les territoires, dans leurs diversités, sont une composante de la Nation, lôaction publique en leur direction ne saurait être la seule addition de politiques liées à des problématiques particulières (ville, milieu rural, littoral, montagne etcé).

Nous sommes attachés à une politique globale dôaménagement du territoire, telle que lôa voulue le Général de Gaulle. Il nôy a quôune seule France et nous ne saurions accepter une France à plusieurs vitesses.

- Le dynamisme économique

Nous pensons que lôéconomie de marché est facteur de création de richesses.

Pour autant nous considérons que la seule loi du marché ne peut sôimposer. Une régulation est nécessaire tant pour protéger les intérêts des plus faibles que les intérêts supérieurs de la Nation. Les dividendes de la production de richesses doivent bénéficier à lôensemble de ses acteurs dôoù notre attachement réaffirmé à la participation et au dialogue social.

Trop souvent lôéconomie de marché est fondée sur une approche de rentabilité à court et moyen terme. LôEtat, comme ce fut le cas avec le Général de Gaulle, se doit dôanticiper et dôaccompagner les enjeux de demain dans les secteurs stratégiques pour la nation : formation, recherche, numérique...

Attachés à lôesprit de responsabilité, nous pensons quôun pays prospère est toujours un pays plus solidaire avec une forte conscience sociale.

5) Une Nation puissante pour le rayonnement de la France dans le monde

Pour être reconnue et entendue, la France doit affirmer sa souveraineté diplomatique et militaire. Il nôy a pas de souveraineté diplomatique et militaire sans indépendance financière. Côest la raison pour laquelle la France doit résorber ses déficits pour retrouver sa liberté.

Côest pourquoi il nôy a pas de sécurité sans une armée forte, appuyée par la dissuasion et disposant des armements les plus performants ainsi que dôun budget qui lui permette de les financer.

La France, côest une histoire. Tournant le dos à « lôesprit de repentance », nous devons en assumer toutes les pages. Elle nous donne des devoirs pour î uvrer à la paix dans le monde et constitue incontestablement des atouts.

La France, côest une langue présente en Afrique comme dans de nombreuses régions du monde grâce à nos territoires et départements dôOutre-mer (Caraïbes, Pacifique, Océan Indien).

La France côest aussi une culture, référence dans un monde en mutation et vecteur de dialogue.

Pour ces raisons, nous soutenons une politique dynamique et pérenne en faveur du développement de la francophonie.